

RCS : NICE Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01347 Numéro SIREN : 820 221 430 Nom ou dénomination : 2A FRANCE INTERIM

Ce dépôt a été enregistré le 14/10/2022 sous le numéro de dépôt 14297

SAS 2A FRANCE INTERIM
Capital de 10000 euros
Siège social :
5 RUE JEAN JAURES
06240 BEAUSOLEIL
RCS BEAUSOLEIL B 820221430

14297

RAPPORT SPECIAL DU GERANT RELATIF AUX OPERATIONS VISEES

PAR L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au titre de cet article au cours de l'exercice écoulé, en dehors des conventions relatives aux avances en comptes courants des associés.

Nous souhaitons que vous approuviez les dites propositions.

Bnce Nathalie



Le Gérant

SAS 2A FRANCE INTERIM
Capital de 10000 euros
Siège social :
5 RUE JEAN JAURES
06240 BEAUSOLEIL
RCS BEAUSOLEIL B 820221430

PROCES-VERBAL
de l'assemblée générale ordinaire annuelle
du 28 juin 2022

Le 28 juin 2022, à 14:00 H, les associés de la société, se sont réunis au siège de la société.

L'assemblée est présidée par son président.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021;
- approbation des charges non déductibles ;
- affectation des résultats de l'exercice ;
- conventions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.
- questions diverses;
- pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

Il ouvre ensuite les débats.

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

NB 

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2021, l'assemblée générale approuve les dits documents tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale approuve également qu'aucune dépense visée par l'article 39-4 du Code général des impôts n'est incluse dans les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à la majorité requise.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice, de l'exercice clos 31 décembre 2021, s'élevant à 22379,22 euros :

- au titre des dividendes à hauteur de 0 euros,
- au poste « Autres réserves », le montant de 22379,22 euros,
- au poste « réserve légale », le montant de 0 euros,

Cette résolution est adoptée à la majorité requise.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée, étant observé que l'associé concerné par une convention n'a pas pris part au vote.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que le président a perçu une rémunération d'un montant de 0 euros pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à la majorité requise.

10/15

CINQUIEME RESOLUTION

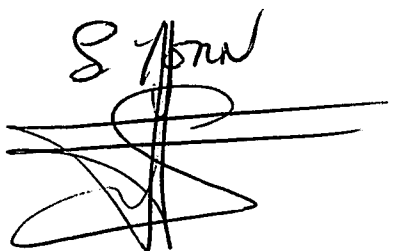
L'assemblée générale prend acte qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois exercices précédents :

Exercices	Dividendes distribués
N-1	0 euros
N-2	20000 euros
N-3	0 euros

Cette résolution est adoptée à la majorité requise.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15:00 h.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et les associés présents.

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'S. B. W.', with a large, stylized flourish underneath.

Bonce Nathalie Gerante

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'N. Bonce', with a large, stylized flourish underneath.

Désignation de l'entreprise		2A France Intérim SAS										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		5, rue Jean Jaurès - 06240 - BEAUSOLEIL											
SIRET		8 2 0 2 2 1 4 3 0 0 0 0 1 1											
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2							
								Exercice N clos le				3 1 1 2 2 0 2 1	
ACTIF								Brut		Amortissements – Provisions		Net	
								1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012								
		Autres *	014		016								
	Immobilisations corporelles *		028		030								
	Immobilisations financières * (1)		040		042								
	Total I (5)		044		048								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052								
		Marchandises *	060		062								
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	323886	070			323886					
		Autres * (3)	072	39038	074			39038					
	Valeurs mobilières de placement		080		082								
	Disponibilités		084	303654	086			303654					
	Charges constatées d'avance *		092		094								
	Total II		096	666578	098			666578					
	Total général (I + II)		110	666578	112			666578					
PASSIF										Exercice N NET			
										1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *										120	10000	
	Écarts de réévaluation										124		
	Réserve légale										126	1000	
	Réserves réglementées *										130		
	Autres réserves		(	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *					131	)	132	201395	
	Report à nouveau										134		
	Résultat de l'exercice										136	22379	
	Provisions réglementées										140		
	Total I										142	234774	
Provisions pour risques et charges										Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées										156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *										166	256405	
	Autres dettes		(	dont comptes courants d'associés de l'exercice N :					169	1016	)	172	175398
	Produits constatés d'avance										174		
	Total III										176	431803	
Total général (I + II + III)										180	666578		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182						
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD